



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 13/01/2026

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM Olivier PITCHOU TCHAMAKO - Jacques RIVALS – Jean-Marc STERNE

Excusés : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM - Jerry TOUSSAINT - Ariana VALVIDIA.

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N° 53405603 SOLITAIRES / CHAMPIONNET.2 D3.B du 11/01/26

Courriel de SOLITAIRES du 09/01/25 déclarant forfait.

La commission entérine le forfait avisé (1^{er} forfait) de l'équipe de Paris Est Solitaire.

Match N° 53406370 CO LUTECE / ES PARIS D4.B du 18/01/26

Demande de report au motif : Parc de Tremblay ferme ses terrains en gazon pour le week-end du 17 et 18/01/26.
Proposition du 22/02/26 acceptée par ES PARIS.

La commission fixe la rencontre au 22/02/26.

Rappel hebdomadaire depuis le 14/10/25, la commission apporte une précision à tous les clubs qui obtiennent les AOT **tardivement** qu'ils doivent les communiquer au district avant **vendredi 14H** sous peine de match perdu par forfait. Il en sera de même pour les clubs qui

refuseraient les AOT accordées par le BRES. Les matches concernés seront déprogrammés.

JEUNES

U 14

Match 53408514 ES SEIZIEME / CFFP D1 du 10/01/26

Lecture la FMI match arrêté à la 45^e sur un score de 3/0 en faveur de l'ES 16 au motif : CFFP a décidé de quitter le terrain. Lecture du rapport de l'arbitre officiel, de l'observateur.

*Il est clairement établi que le coach de l'équipe du CFFP a demandé à ses joueurs d'arrêter de jouer et de regagner les vestiaires puis à quitter l'enceinte du stade sans effectuer les formalités de clôture de la FMI. Hors de la présence de M. RIVALS, la commission donne match perdu par pénalité pour abandon de terrain (-1pt ; 0but) à l'équipe du CFFP et lui inflige une amende de 40 € (Cf annexe financière) et reporte le gain à l'équipe de l'Es Seizième (3pts ; 3 buts) Le dossier **est transmis à la commission de discipline pour l'attitude et les propos du coach du CFFP ainsi qu'à la commission du statut de l'éducateur.***

Match 53408602 PARIS FC 2 / UFCP17 D2.A du 10/01/26

Lecture du rapport de l'arbitre et du PARIS FC signalant l'inversion du score 5/1 en faveur de PARIS FC 2

La commission entérine le score de 5/1 en faveur de l'équipe 2 du Paris FC.

Match N° 53408599 SALESIENNE 2 / CHAMPIONNET D2.A du 13/12/25

Courriel de SALESIENNE du 12/01/26 signalant un bug de la FMI et l'impossibilité de récupérer celle-ci. Le score est de 1/4 en faveur de CHAMPIONNET et joignant la composition de l'équipe :

- 1 – 9602702339 FERRIÈRE Charles
- 2 – 9602724733 KANE Camil
- 3 – 9602600186 GREZES Augustin
- 4 – 9602700734 GAUTRAUD Jean
- 5 – 9603600978 SEUGE Joseph
- 6 – 9602536702 DIERICKX Léo
- 7 – 9602824675 ECOCHARD Samuel
- 8 – 9602702362 KOUBBI Aiden
- 9 – 9603928748 FOFANA Adams
- 10 – 9603600784 MIDANI Nello
- 11 – 9602548020 ZAHY Samy
- 12 – 9602702426 SEBTI Madhi
- 13 – 9603600784 OBAME Lamine

- Entraîneur & Dirigeant Responsable

2348052677 ADJAOUD Nour-Eddine

- Arbitre assistant : 2548047614 Bah Agubou

*Hors de la présence de M. RIVALS, la commission demande un rapport à l'arbitre officiel **via la CDA** et demande au club de Championnet de transmettre la composition de son équipe pour le lundi 19/01/26 à 17H au plus tard.*

Match N° 53408972 PETITS ANGES 2 / ANTILLAIS PARIS 19 D3.A du 10/01/26

Lecture de la FMI match non joué au motif : Pas de tablette pour établir la FMI, ni FM papier à l'heure du coup d'envoi.

*La commission demande à l'arbitre officiel un rapport **circonstancié et transmetts à la CDA pour l'obtention de ce rapport.***

Match N° 53409155 ES PARIS 13.3 / PETITS ANGES 3 D4.A du 10/01/26

Lecture de la FMI match non joué au motif : Absence de l'équipe 3 des PETITS ANGES

Hors de la présence de M. BENGUIGUI, la commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 3 des Petits Angés et lui inflige une amende de 40 € (Cf annexe financière)

U 15

Match N° 53407942 AF PARIS 18 / PARIS 13 ATLETICO 2 D1 du 17/01/26

Courriel de AF PARIS 18 du 12/01/26 demandant le report de la rencontre au motif : décès du père du directeur technique du club.

La commission compatit aux différents malheurs qui touchent successivement les membres des familles de vos dirigeants et demande au club de l'AF Paris 18 de faire face à leur engagement avec les forces vives de leur association.

U 16

Reprise du dossier (PV du 23/12/25 et 06/01/26)

Match N°55100022 SALESIENNE / AF PARIS 18 coupe 75 dont la date butoir est le 12/02/26.

Proposition de SALESIENNE pour jouer cette rencontre 28/01/26 à 19h15 au stade Porte d'Asnières.

La commission fixe la rencontre au 28/01/26 à 19H15.

Reprise du dossier (PV du 23/12/25 et du 06/01/26)

Match N° 55100027 PUC / ES SEIZIEME coupe 75 du 04/01/26

L'équipe du PUC est en coupe IDF à la même date et leur équipe 2 est également en coupe 75 amitié à la même date. La commission reporte la rencontre au 12/02/26, date butoir, et demande au club recevant de fournir la date et l'heure ainsi que le terrain dans les meilleurs délais à la commission - La commission réitère sa demande au club du PUC.

La commission rappelle pour la troisième et dernière fois l'obligation du club du PUC de proposer une date avant le 20/01/26 à 14H délai de rigueur après lequel l'équipe du PUC sera déclarée « forfait. »

U 18

Repris du dossier PV du 06/01/26

Match N° 53405217 PUC 2 / CAMILLIENNE D1 du 14/12/25

La commission demande à La Camillienne de transmettre la composition de son équipe pour le lundi 12/01/26 et demande un rapport à l'arbitre officiel **et transmet à la CDA**

La commission accuse réception de la composition de l'équipe de la CAMILLIENNE et du rapport de l'arbitre qui confirme le résultat 0/0 et pas de sanction disciplinaire :

Composition de l'équipe de La Camillienne

- 1- 9602994949 Mekireche anis
- 2- 9603691038 Coulibaly Almamy
- 3- 9602251087 Cambriel Florent
- 4- 2547129004 Cortes hidalgo Anthony
- 5- 9604993694 Fofana moussa
- 6- 9605074936 Soumah moussa
- 7- 9605127992 Barry Boubacar
- 8- 2547713269Dridi Adam
- 9- 9604993783Bah mohamad
- 10- 9602901533boch Raoul
- 11- 9602534427Chatrri islam
- 12- 2547190679 kuper leo

Éducateur : 2320036497Noyon Joël

Adjoint : 2358016172Egouy jean Claude

Dirigeant : 2398040097ARCONTE Steeve

Match N° 53405238 CAMILLIENNE / AF PARIS 18 D1 du 18/01/26.

Courriel de AF PARIS 18 du 12/01/26 demandant le report de la rencontre au motif décès du père du directeur technique du club.

La commission ne peut que donner la même réponse supra pour l'équipe U15 du club.

Match N° 53405469 NICOLAITE CHAILLOT 2 / AS PARIS D2 du 11/01/26

Lecture de la FMI et rapport de l'arbitre, match arrêté à 87° sur un score de 3/2 en faveur de NICOLAITE CHAILLOT au motif : L'équipe de l'AS PARIS refuse de reprendre le jeu malgré les sollicitations de l'arbitre.

Hors de la présence de M. BENGUIGUI, la commission donne match perdu par pénalité (-1pt ; 0but) à l'équipe de l'AS Paris pour abandon de terrain et en attribue le gain à l'équipe 2 de Nicolaïte Chaillot (3pts ; 3buts). Bien que le corps arbitral n'ait absolument entendu aucun propos raciste et que le central était proche de l'action et du joueur plaignant, la commission transmet tout de même le dossier à la commission de discipline pour une suite éventuelle.

Reprise du dossier (PV du 23/12/25 et du 06/01/26)**Match N° 55250697 PARIS 13 ATLETICO /PARIS 15 AC coupe 75 du 04/01/26**

L'équipe de Paris 15 AC a un match de championnat remis à la même date en D1 – La commission reporte la rencontre au 12/02/26, date butoir, et demande au club recevant de fournir la date et l'heure ainsi que le terrain dans les meilleurs délais à la commission - La commission réitère sa demande au club de Paris 13 Atlético.

La commission rappelle pour la troisième et dernière fois l'obligation du club de Paris 13 Atlético de proposer une date avant le 20/01/26 à 14H délai de rigueur après lequel l'équipe de Paris 13 Atlético sera déclarée « forfait. »

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

FORFAITS GENERAUX**SENIORS D3**

Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)

SENIORS D4

Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)
Olympique Paris 15 (PV du 16/09/25)
Paris Est Solitaire 2 (PV du 07/10/25)
Petits Anges 2 (PV du 14/10/25)

ANCIENS D2

Homenetmen (PV du 02/09/25)
JS Paris 10 (PV du 16/09/25)
Paris XVII Pouchet (PV du 12/11/25)
PARIS SUISSE US 2 (PV du 25/11/25)

U18 D3

Championnet 2 (PV du 02/09/25)
Ménilmontant FC 1871 (PV du 23/09/25)
ES Paris (PV du 23/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)
Es Parisienne 2 (PV du 06/01/26)
Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

U16 D2

CFFP (PV du 09/12/25) déclassement

U16 D3

Viking Paris (PV du 07/10/25)
Es Parisienne 2 (PV du 16/12/25) déclassement
Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

U15 D1

Paris Est Solitaire (PV du 02/09/25)

U15 D2

Es Parisienne (PV du 16/12/25) déclassement

U14 D4

Minis & Maxis (PV du 16/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)
Junior Académie Paris (PV du 14/10/25)
Racing Club 18 (PV du 14/10/25)

ESC XV (PV du 14/10/25)
CFPP 2 (PV du 25/11/25)
AF Paris 18 2 (PV du 02/12/25)
Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)
ES Parisienne 2 (PV du 06/01/26)
ES Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur tous les tours à partir des quarts de finale, sauf pour ceux des coupes amitiés U16 et U14 ainsi que les matches entre deux équipes d'un même club où un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge des clubs selon le règlement de chacune des compétitions.

La commission rappelle les dispositions de l'article 5 du règlement des coupes, à savoir :

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF (séniors) ou en jeunes pour la Coupe Nationale U18 « Gambardella » ou la Coupe de Paris IDF U20, U18, U17, U16, U15, U14 doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe Départementale 75, à la date prévue.

De même, il est rappelé que le règlement à changer pour les coupes amitié SENIORS, U16 et U14, à savoir :

Ne peuvent participer à la Coupe Amitié dans ces catégories du District 75 les joueurs ayant participé **à l'une des deux dernières rencontres officielles** et non plus aux deux dernières rencontres de Championnat avec les équipes supérieures du club par rapport à celle pour laquelle ils souhaitent participer.

Tirage ce jour des 1/4 de finale des coupes Séniors, séniors amitiés et U16 en présence du président du district, M. Philippe SURMON, et du coach de l'équipe U16 de Paris XVII POUCHET.

Coupe 75 SENIORS

1/4 de finale le 22/02/26 – tirage **effectué** le 13/01/26

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage le 24/02/26

Coupe U20

1/4 de finale le 04/01/26 – tirage effectué le 16/12/25

1/2 de finale le 22/02/26 – tirage le 27/01/26

Coupe Anciens

1/4 de finale le 22/02/26 – tirage le 27/01/26

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage le 24/02/26

Coupe U14

1/8 de finale le 21/02/26 – tirage effectué le 16/12/25

1/4 de finale le 07/03/26 – tirage le 24/02/26

1/2 de finale le 04/04/26 – tirage le 17/03/26

Coupe CDM

1/4 de finale le 04/01/26 – tirage effectué le 09/12/25

1/2 de finale le 22/02/26 – tirage le 27/01/26

Coupe U17

1/8 de finale le 04/01/26 – tirage effectué le 09/12/25

1/4 de finale le 22/02/25 – tirage le 27/01/26

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage le 24/02/26

Coupe U16

1/4 de finale le 22/02/26 – tirage **effectué** le 13/01/26

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage le 24/02/26

Coupe SENIORS Amitié

1/4 de finale le 22/02/26 – tirage **effectué** le 13/01/26

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage le 24/02/26

Coupe U14 amitié

1/4 de finale le 24/01/26 – tirage effectué le 16/12/25

1/2 de finale le 21/02/26 – tirage le 03/02/26

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1/4 de finale le 10/01/26 – tirage effectué le 16/12/25

1/2 de finale le 04/04/26 – tirage le 17/03/26

Coupe séniors Féminines

1/8 de finale le 28/02/26 – tirage effectué le 06/01/26

1/4 de finale le 04/04/26 – tirage le 17/03/26

1/2 de finale le 25/04/26 – tirage le 14/04/26

Coupe U15

1/4 de finale le 24/01/26 – tirage effectué le 06/01/26

1/2 de finale le 07/03/26 – tirage le 24/02/26

Coupe U18

1/8 de finale le 04/01/26 – tirage effectué le 09/12/25

1/4 de finale le 22/02/25 – tirage le 27/01/26

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage le 24/02/26

Coupe U16 amitié

1/4 de finale le 04/01/26 – tirage effectué le 16/12/25

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage le 24/02/26